



castera verduzan  
VILLAGE THERMAL GERS

# BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°81 - JUILLET 2024



son Casino

CASTERA  
VERDUZAN  
ses Commerces

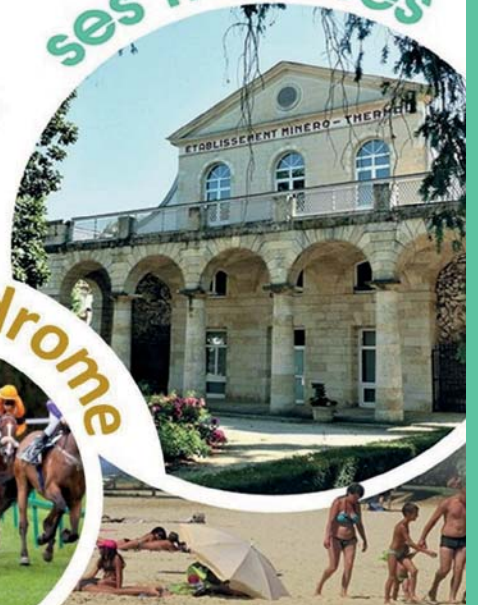
son Camping

ses Thermes

sa Base de Loisirs



Son Hippodrome



PAVILLON BLEU



## Sommaire

- 03\_ Conseil municipal
- 13\_ Intercommunalité
- 13\_ Règles de civisme
- 17\_ Associations, Sociétés,  
et Clubs Castérois
- 21\_ Calendrier des  
Manifestations
- 22\_ Numéros Utiles

**Bulletin d'informations municipales édité par la commune de Castéra-Verduzan**

**Directeur de la publication** : Claude Nef, Maire de Castéra Verduzan  
Mairie de Castéra Verduzan, Place Odilon-Lannelongue, 32410 Castéra-Verduzan  
05 62 68 13 11 - [www.castera-verduzan.com](http://www.castera-verduzan.com)

**Mise en page et impression** : [www.samulebats.com](http://www.samulebats.com) - 32800 Eauze

**Tirage** : 600 exemplaires. - Imprimé sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement

**Crédits Photos** : Mairie de Castéra Verduzan, Associations, FreePicks

# Le mot du Maire



Casterois, Casteroises,

Comme depuis quelques années, au travers du bulletin municipal, permettez-moi de faire le point sur la vie de notre commune et en particulier sur les dossiers importants de notre village.

Depuis le début du mois de juin, notre équipe d'employés municipaux est au complet avec 4 agents, ce qui nous a permis de nettoyer pratiquement tous nos trottoirs, de maîtriser la pousse de l'herbe qui peut être un désagrément pour certains et ce, malgré un printemps pluvieux et l'interdiction d'utiliser des produits chimiques. La mise en place de la nouvelle balayeuse nous permet de maintenir plus propre notre voirie à l'intérieur du village.

Le nettoyage et la préparation de la base de loisirs s'achèvent, autorisant l'ouverture du lac comme prévu pour le plaisir du plus grand nombre, avec une très bonne qualité de l'eau certifiée par des contrôles réguliers de l'Agence Régionale de Santé.

La vente des lots du lotissement des Mûriers se poursuit avec la signature d'actes définitifs. La construction des premières maisons devrait débuter avant la fin de l'année. A ce jour il ne reste que 2 terrains disponibles !

En ce qui concerne les thermes, après avoir enfin obtenu l'agrément et le remboursement des cures en rhumatologie, nous finalisons les discussions avec les repreneurs avec l'aide du département et celle de l'actuelle directrice. Nous pensons aboutir rapidement laissant espérer un renouveau pour la station et un développement des activités pour notre village.

Les travaux pour la salle de sports sont en préparation. Le cabinet d'architectes doit nous présenter les premières esquisses avant l'été pour conclure le dossier administratif avant la fin de l'année et nous permettre de déposer la demande de permis de construire début 2025.

Les manifestations de l'été ont déjà débuté avec le concert organisé par le casino et le club de foot, réunissant plus de 1000 spectateurs et laissant espérer une très belle saison estivale.

Bon été à vous tous

**Claude Nef**



# Travaux du CONSEIL MUNICIPAL

## Comptes administratifs 2023

### COMMUNE

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévu	2 495 008.99	Dépenses	Prévu	2 435 445.98
	Réalisé	1 471 430.54		Réalisé	1 039 317.67
	Reste à réaliser	0.00			
Recettes	Prévu	2 495 008.99	Recettes	Prévu	2 435 445.98
	Réalisé	951 081.29		Réalisé	2 629 121.79
	Reste à réaliser	0.00			
Résultat de clôture de l'exercice		-520 349.25	Résultat de clôture de l'exercice		1 589 804.12
Résultat global			1 069 454.87		

### BASE DE LOISIRS

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévu	0.00	Dépenses	Prévu	22 171.82
	Réalisé	0.00		Réalisé	5 395.65
	Reste à réaliser	0.00			
Recettes	Prévu	0.00	Recettes	Prévu	22 171.82
	Réalisé	0.00		Réalisé	30 416.94
	Reste à réaliser	0.00			
Résultat de clôture de l'exercice		0.00	Résultat de clôture de l'exercice		25 021.29
Résultat global			25 021.29		

### LOTISSEMENT DES MÛRIERS

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévu	464 240.00	Dépenses	Prévu	464 240.00
	Réalisé	410 543.56		Réalisé	410 443.56
	Reste à réaliser	0.00			
Recettes	Prévu	464 240.00	Recettes	Prévu	464 240.00
	Réalisé	410 543.56		Réalisé	410 543.56
	Reste à réaliser	0.00			
Résultat de clôture de l'exercice		0.00	Résultat de clôture de l'exercice		100.00
Résultat global			100.00		

### CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévu	0.00	Dépenses	Prévu	7 101.77
	Réalisé	0.00		Réalisé	2 850.06
	Reste à réaliser	0.00			
Recettes	Prévu	0.00	Recettes	Prévu	7 101.77
	Réalisé	0.00		Réalisé	8 110.12
	Reste à réaliser	0.00			
Résultat de clôture de l'exercice		0.00	Résultat de clôture de l'exercice		5 260.06
Résultat global			5 260.06		

## Taux des taxes locales 2024

Conformément à l'article 1639 A du code général des impôts, les collectivités locales doivent faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes perçues à leur profit.

M. le Maire rappelle que depuis 2020 le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus. A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut

à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer pour 2024, les taux suivants :

- Taxe sur le foncier bâti : 69.54 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 125 %
- Taxe d'habitation : 18.50 %

## Budgets primitifs 2024

### LOTISSEMENT DES MÛRIERS

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Propositions nouvelles	410 643.56	Dépenses	Propositions nouvelles	442 743.56
	Reste à réaliser	0.00		Total	442 743.56
	Total	410 643.56			
Recettes	Propositions nouvelles	410 643.56	Recettes	Propositions nouvelles	442 743.56
	Reste à réaliser	0.00		Total	442 743.56
	Total	410 643.56			

### BASE DE LOISIRS

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Propositions nouvelles	0.00	Dépenses	Propositions nouvelles	35 521.29
	Reste à réaliser	0.00		Total	35 521.29
	Total	0.00			
Recettes	Propositions nouvelles	0.00	Recettes	Propositions nouvelles	35 521.29
	Reste à réaliser	0.00		Total	35 521.29
	Total	0.00			

### COMMUNE

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Propositions nouvelles	2 755 726.90	Dépenses	Propositions nouvelles	2 303 956.72
	Reste à réaliser	0.00		Total	2 303 956.72
	Total	2 755 726.90			
Recettes	Propositions nouvelles	2 755 726.90	Recettes	Propositions nouvelles	2 303 956.72
	Reste à réaliser	0.00		Total	2 303 956.72
	Total	2 755 726.90			



## Détails Explicatifs du Budget Primitif 2024 de la Commune

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

#### RECETTES : 2 303 956,72 €

##### Atténuation de Charges :

16 000 €, comprend notamment : remboursement personnel en maladie.

##### Produits Services du Domaine :

51 821,26 €, comprend notamment :

- Les concessions du cimetière et les taxes funéraires.
- Les redevances du domaine public pour EDF et Télécom.
- La cantine de l'école et des locations diverses.
- La mise à disposition du personnel Communauté de Commune.
- La taxe des ordures ménagères.

##### Impôts et Taxes :

830 654,53 €, comprend notamment :

- Les recettes du casino : 150 000 €.
- Les contributions directes : Foncier bâti & non bâti, et taxe d'habitation : 619 193 €.
- Compensation Communauté de Communes, Fond Départemental, FPIC : 27 097 €

##### Dotations, Subventions, Participations :

271 746 €, comprend notamment :

- Dotation forfaitaire des communes : 90 083 €.
- Dotation de solidarité rurale : 93 485 €.
- Dotation nationale de péréquation : 31 126 €
- Compensations taxe foncière, taxe d'habitation et péréquation T.P. : 24 897 €.
- Remboursement Fonctionnement Ecoles : 22 000 €

##### Autres Produits de Gestion Courante :

Fermages et locations de salles : 46 000 €.

Opérations d'ordre – différence sur réalisations- cession : 13 020 €.

**Résultat de Fonctionnement Reporté : 1 074 714,93 €.**

#### DÉPENSES : 2 303 956,72 €

##### Charges à caractère général :

328 567,34 €, comprend notamment :

- Les charges d'eau, d'électricité, de combustible, de carburant, d'alimentation, de petit équipement, de fournitures d'entretien, de fournitures pour voirie, de fournitures administratives, de vêtements de travail, et de fournitures scolaires, de repas cuisine scolaire, de taxes foncières.
- Location de nacelles, entretien de terrains municipaux, des bâtiments, de la voirie, du matériel roulant, assurances, documentation, stages et formations.
- Indemnités comptable régisseur, annonces, fêtes et cérémonies, publicité, affranchissements, télécom, d'actes notariés...

##### Autres charges de gestion courante :

147 012,50 €, comprend notamment :

- Indemnités des élus : 42 500 €.
- Subventions aux associations : 39 959 € (voir détail en annexe 1).
- Cotisations de retraites : 2 000 €.
- Cotisation Labels Stations Vertes et Stations Classées : 1 685 €.
- Pertes sur créances irrécouvrables (cantine) : 11 900 €.
- Autres contributions : 49 368,50 € ;

##### Charges de Personnel Titulaire ou Non, Cotisations Sociales, Impôts et Taxes : 532 900 €.

##### Charges Financières : 7 944,11 €, intérêts d'emprunts.

##### Opérations d'Ordre : 6 662 €, dotation aux amortissements.

##### Virement à la Section d'Investissement : 1 275 370,77 €.

## BUDGET D'INVESTISSEMENTS

### RECETTES : 2 755 726,90 €

**Dotations, fonds divers et réserves :** 655 349,25 €, comprend notamment :

- Taxe d'Aménagement : 5 000 €.
- FCTVA 2024 : 130 000 €.
- Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 520 349 €.

**Subventions :** 283 094,88 €, comprend notamment :

- Etat DETR voirie à Bidache : 3 657,78 €.
- Département Ecole Elémentaire : 75 000€.
- Région Ecole Elémentaire : 32 515 €.
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local école élémentaire : 171 922,10 €.

**Autres Immobilisations Financières ; avance lotissement des Mûriers :** 208 100 €.

**Opérations d'Ordre 333 812 €**, comprend notamment :

- amortissement subvention équipement service des eaux : 6 662 €.
- Don Lannelongue : 1 500 €.
- Intégration voirie lotissement des Mûriers : 325 650 €.

**Virement de la Section de Fonctionnement :**

1 275 370,77 €

### DÉPENSES : 2 775 726,90 €

**Déficit d'Investissement :** 520 349,25 €.

**Dépenses Financières :**

Remboursement Emprunt Capital : 32 347,42 €.

**Immobilisations Incorporelles :**

251 000 €, comprend notamment :

- Frais d'études, recherche, de développement et d'insertion : 251 000 €.

**Immobilisations Corporelles :**

489 582 €, comprend notamment :

- Acquisition et Aménagement de Terrains : 70 000 €.
- Installation de voirie : 4 000 €.
- Bâtiments Publics : 100 000 €.
- Travaux Voirie : 104 700 €.
- Réseaux : 18 126 €.
- Acquisition de Matériels : 82 052 €.
- Matériel Informatique Ecole et Mairie : 3 000 €.
- Ecran et ordinateur pour informations Office de Tourisme et Mairie : 2 500 €.

**Immobilisations en Cours, dont rénovation énergétique salle de sports :** 1 135 298,23 €

Opérations d'Ordre 327 150 € : comprend notamment :

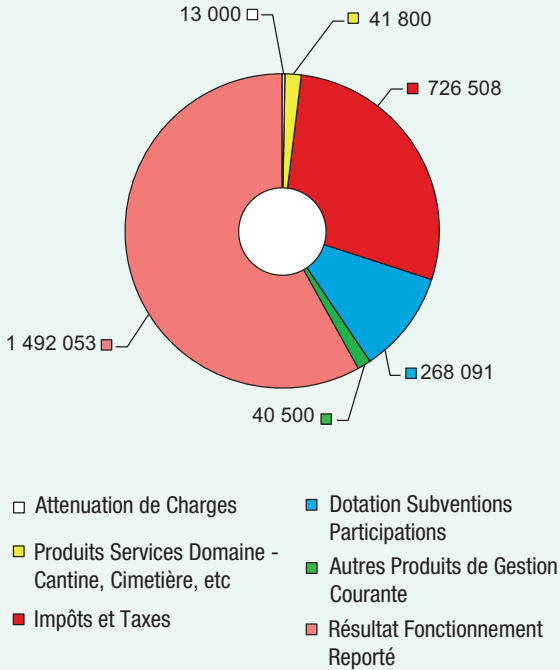
- Intégration voirie lotissement des Mûriers : 325 650 €.
- Don Lannelongue : 1 500 €.



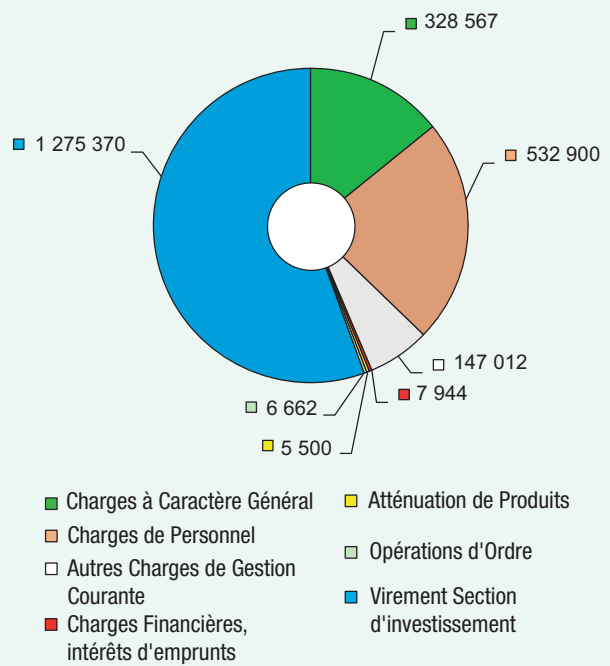
# BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE

## FONCTIONNEMENT

**Budget 2024 - Fonctionnement - RECETTES**  
Total - 2 303 956,72 €

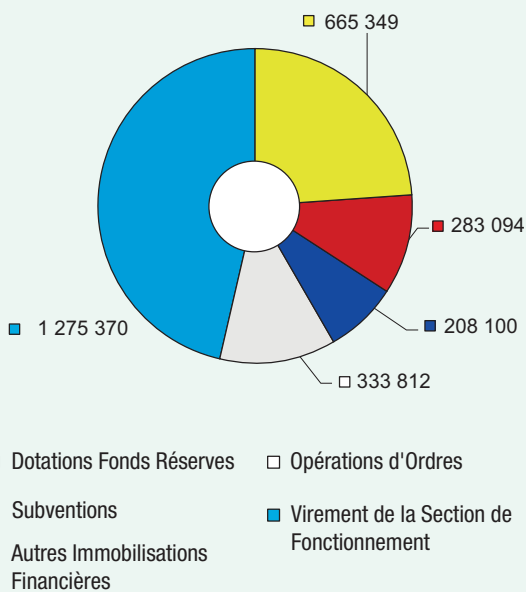


**Budget 2024 - Fonctionnement - DÉPENSES**  
Total - 2 303 956,72 €

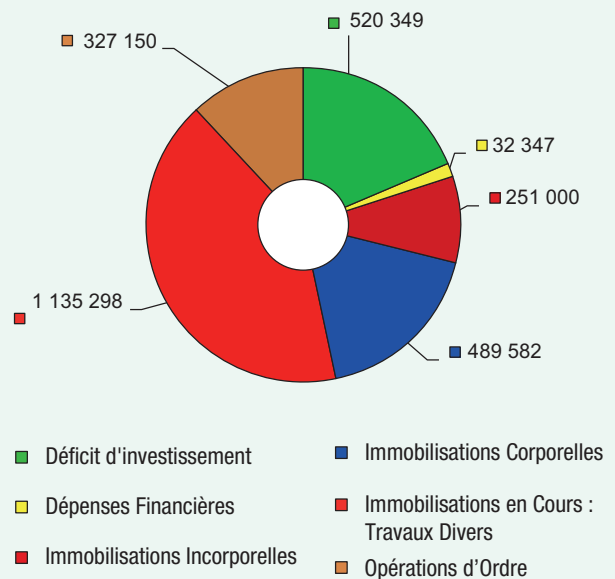


## INVESTISSEMENT

**Budget 2024 - Investissement - RECETTES**  
Total - 2 755 726,90 €



**Budget 2024 - Investissement - DÉPENSES**  
Total - 2 755 726,90 €



## Plan communal de sécurité

La réglementation impose aux communes de disposer d'un plan communal de sécurité destiné à prévoir l'ensemble des risques auxquels la commune pourrait avoir à faire face.

Ce plan répertorie la nature de ces risques, ainsi que les dispositifs et moyens mis en œuvre.

Les dispositifs prévus s'articulent essentiellement autour d'une cellule de crise composée des élus de la commune, des forces de sécurité (pompiers et gendarmerie) et des représentants de la préfecture.

En cas de problème majeur survenu sur le territoire de la commune de Castéra-Verduzan, il est convenu que la cellule de crise se déploie au sein de l'école élémentaire.

Elle doit pouvoir s'appuyer sur des personnes physiques qui assurent le rôle de relais dans l'ensemble des quartiers du village et dans les hameaux.

Pour notre commune ils ont été désignés au nombre de 35 et leur rôle est de faire circuler l'information sur la situation, de façon montante vers la cellule de crise et descendante vers de la population.

Une réunion des 35 correspondants de quartier s'est tenue à la mairie le lundi 10 juin pour les informer précisément sur le contenu de leur mission en cas de crise.

Enfin, un exercice grandeur nature et coordonné par la préfecture sera conduit sur notre commune au cours du quatrième trimestre de cette année, afin de tester l'efficacité du dispositif.

Vous pouvez consulter le contenu du Plan Communal de Sécurité en mairie ou sur le site web de la commune.

### VOS CORRESPONDANTS DE QUARTIERS

Avenue Claude Bordenave	<b>Michel Philippe</b>
Avenue des Thermes jusqu'au pont de l'Auloue	<b>Bernard Ramounéda</b>
Avenue des Thermes du pont jusqu'au Foirail	<b>Lionel Saint-Martin</b>
Rue du Vieux Castéra	<b>Sébastien Gheeraert</b>
Rue de l'Eglise	<b>Agathe Merlin</b>
Rue du Parc	<b>Edith Arilla</b>
Rue des Ecoles	<b>Edith Arilla</b>
Rue des Pyrénées	<b>Jean-Pierre Davant</b>
Rue de la Guinguette	<b>Jean-Pierre Davant</b>
Pouchon / Impasse de la Halte	<b>Jean-Claude Hygonnenq</b>
Rue de Gascogne	<b>David Mascarenc</b>
Rue du Midi / Rue Occitane	<b>David Mascarenc</b>
Rue de Verduzan	<b>Alain Capot</b>
Rue de l'Essor	<b>Alain Capot</b>
Place du 8 juillet 1977	<b>Pascal Lagarde</b>
Place de la Solidarité / Rue de l'Amitié	<b>Pascal Lagarde</b>
Rue de Bissins	<b>Jean-Jacques Rinaldi</b>
Avenue des Thermes du Foirail jusqu'au Magasin Carrefour	<b>Pierre Lapart</b>
Promenade de l'Auloue / Rue du 19 mars	<b>Pierre Lapart</b>
Avenue de la Ténarèze / Lartet / Larroque	<b>Pierre Lapart</b>
Rue de l'Armagnac	<b>Pierre Lapart</b>
Rue de la Garenne / Rue du Chateau	<b>Jean-Paul Dessus</b>

Lotissement des Chênes	<b>Tomas Garcia - Serge Mouledous</b>
Rue du Lac à partie de l'intersection route de Fleurance	<b>Pierre de Prada</b>
Rue du Val d'Auloue	<b>Michel Divo</b>
Chemin de Piquebise	<b>Michel Divo</b>
Chemin de Nabeau	<b>Michel Divo</b>
Vieux-Castéra	<b>Sébastien Petit</b>
Le Plan	<b>Serge Bottega</b>
Mesplès	<b>Alex Arilla</b>
Guilauma	<b>Philippe Reuzeau</b>
Peyrouau	<b>Christian Bartharès</b>
Mounouat	<b>Christian Bartharès</b>
Mousset	<b>Christian Bartharès</b>
Guillondeau	<b>Christian Bartharès</b>
Le Hiton	<b>Alain Péres</b>
La Pinsanne	<b>Alain Péres</b>
Le Conté	<b>Dominique Falchi</b>
Coopérative	<b>Patrick Alquier</b>
Bergès	<b>Thibaut Vrillinck</b>
Las Cabannes	<b>Patrick Lapeyrère - Ludovic Franquet</b>
Bidebarrouy / Soulan du Moulin	<b>Francis Van Remortere - Eric Rémon</b>
Le Donné / Le Maska	<b>Jean-Luc Fabrèga - Fabrice Fabrèga</b>
Route de Saint-Puy	<b>Ludovic Devalle</b>



## Employés municipaux

À la suite du départ de Ludovic Seynave début janvier, Sébastien Gheeraert a été recruté au poste d'agent d'entretien.

A la suite du départ de Michaël Couillard, Tyson Renard a été recruté temporairement à compter du 2 mai 2024 au poste d'agent d'entretien.

En raison du surcroît d'activité pendant la saison estivale, Jamel El Fergougui a été recruté temporairement à compter du 2 mai 2024, au poste d'agent d'entretien.

## Salle de sports : Marché de Maître d'œuvre CHOIX

La salle omnisport se prépare à faire peau neuve. En début d'année, le cabinet d'architecture A3+ a été retenu pour ordonnancer les futurs travaux.

Ils consisteront à rendre les installations plus fonctionnelles, ainsi qu'à mettre aux normes le bâtiment tout en l'intégrant dans le développement et l'embellissement du centre du village.

Les travaux concernent essentiellement le désamiantage de la toiture, la réorganisation et redistribution des espaces intérieurs (vestiaires, salle de réception), ainsi que l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Plusieurs réunions entre la mairie et le cabinet A3+ sont au programme avec pour objectif de finaliser le dossier de consultation aux entreprises à l'automne.

Le chantier pourrait donc débuter au printemps 2025, limitant ainsi l'impact sur l'utilisation de la salle.



## Zones d'accélération des énergies renouvelables : BILAN DE LA CONCERTATION

La délibération municipale en date du 21 décembre 2023 avait fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEnR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Conformément à cette délibération, un dossier d'information sur les ZAEnR envisagées par la Commune a été consultable du 2 au 12 janvier 2024 : un registre de concertation disponible en mairie a permis au public de formuler ses observations, information relayée par un avis dans la presse, une insertion sur le site de la commune et des réseaux sociaux.

Cette concertation n'a donné lieu à aucune remarque.

En conséquence le Conseil Municipal donne son accord pour les zones d'implantations possibles suivantes :

### PV Toitures

le secteur « centre-ville », d'une surface total de 1 488 179 m<sup>2</sup>, peut être retenu comme ZAEnR pour l'installation d'une production d'énergie photovoltaïque en toiture.

### PV Sols (lacs)

les lacs suivants « lac Bourdieu » de 8 597 m<sup>2</sup>, « lac Portal » de 7 025 m<sup>2</sup>, « lac Lapeyre » de 23 860 m<sup>2</sup>, « lac Pallares » de 17 320 m<sup>2</sup>, « lac Requena » de 21 171 m<sup>2</sup>, « lac Verdus » de 20 686 m<sup>2</sup>, « lac Barthares » de 11 353 m<sup>2</sup> et « lac Maurens » de 3 646 m<sup>2</sup>.

### PV Ombrières

les secteurs « base de loisirs » d'une surface totale de 104 805m<sup>2</sup> et « installations sportives foot » de 3 372 m<sup>2</sup>, dont l'usage des sols est durablement artificialisé, pourraient être retenus comme zone d'accélération pour des projets d'ombrières photovoltaïques.

À noter que la définition par la commune de ces zones d'implantations ne remet absolument pas en question la possibilité pour des particuliers qui souhaiteraient dans le futur porter un projet à hors du centre-ville.



## **Lotissement des Mûriers :** **AUTORISATION DE LA VENTE DES LOTS**

Les travaux de réalisation du lotissement des mûriers sont achevés. La commercialisation des lots peut démarrer par la signature des avants contrats de vente auprès de Maître DEVILLE. Les conditions de ventes sont les suivantes :

- Les prix fixés dans les délibérations du conseil municipal du 27 juin 2023 et 23 octobre 2023 sont des prix toutes taxes comprises avec la TVA sur marge.
- Les clauses suivantes sont insérées dans les avants contrats de vente :

### • **Interdiction de céder à titre onéreux**

Le lotissement réalisé et commercialisé par la commune de CASTERA VERDUZAN étant un dispositif d'aide à l'accession par la commune qui confère un avantage aux acquéreurs, le vendeur souhaite éviter que les acquéreurs bénéficiaires de l'aide de la collectivité puissent revendre les terrains acquis et réaliser une plus-value.

Par conséquent le vendeur interdit formellement à l'acquéreur qui l'accepte toute mutation à titre onéreux du bien objet des présentes à peine de nullité de l'acte sauf accord exprès préalable.

Il est précisé que cette interdiction de cession à titre onéreux limitée nécessairement dans le temps aura vocation à s'appliquer durant une période de 7 ans après le transfert de propriété.

### • **Obligation de demander un permis de construire sur le lot acquis**

Chaque acquéreur d'un lot du lotissement « Les Mûriers » devra prendre l'engagement de faire la demande de permis de construire sur le lot par lui acquis dans un délai de trois (3) ans après la signature de l'acte authentique de vente. Cette obligation devra être rappelée à chaque acquéreur à l'occasion de la signature des avants contrats et du contrat de vente.



## **Sécurisation**

### **RD 42**

À la suite d'un échange avec le SLA de Valence concernant la sécurisation des deux carrefours urbains de la RD 42 (promenade Auloue et route de Fleurance). Des panneaux « stop » pourraient être installés pour ralentir la vitesse des automobilistes. De même, la promenade de l'Auloue pourrait devenir une voie partagée entre les automobilistes et les cyclistes, matérialisée par une signalisation au sol.



## **Toiture église** **DU VIEUX-CASTÉRA**

Comme la commune s'y était engagée à la suite de la vente de la maison Larrieu, un devis de rénovation de la toiture de l'église du Vieux-Castéra à été validé auprès de l'entreprise ANGELERI pour un montant de 25 170 € HT.



## ***Pavillon bleu***

**C**réé par Teragir en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.

En tant que touriste, se rendre sur **une plage** Pavillon Bleu c'est choisir un site disposant d'un certain nombre d'équipements permettant de minimiser les impacts de la fréquentation touristique. Des poubelles de tri sont à disposition pour valoriser les déchets et la présence de sanitaires permet de garder une eau de baignade de qualité.

La sécurité et l'accessibilité à la baignade pour tous sont également prises en compte, tout comme l'information sur la qualité de l'eau de baignade et sur la faune et la flore locales.

Les communes engagées dans le label organisent tout au long de l'année, et particulièrement pendant la saison estivale, des activités de sensibilisation à l'environnement sous différentes formes. Comme depuis plusieurs années déjà, le drapeau du Pavillon Bleu flottera à l'entrée de la base de loisirs de Castéra-Verduzan.



## ***Vie scolaire***

**L**e Conseil d'école a tenu sa réunion trimestrielle autour de la directrice Mme Rouquette, des enseignantes, du Maire, de l'adjoint aux écoles, des délégués élus des parents d'élèves et du directeur du centre de Loisirs. La représentante de l'intercommunalité Grand Auch Coeur de Gascogne était excusée.

### ***1) Prévention***

Par rapport au harcèlement (opération PHARE), il peut survenir après diverses inquiétudes des élèves ou des parents. Des entretiens se déroulent rapidement afin de solutionner les problèmes qui débouchent toujours sur un bilan.

Une conseillère pédagogique peut aussi évaluer le climat scolaire et intervenir si besoin.

Toute famille qui s'inquiète d'un événement particulier doit en référer au plus vite au corps enseignant qui prendra les dispositions nécessaires.

### ***2) Projets et sorties***

Une sortie fouilles/fossiles aura lieu à Montréal, elle est initiée par Mme Giroire.

Après les interventions de M. Allard de la fédération, une partie de pêche se déroulera au lac de Castéra-Verduzan. Toujours en rapport avec le projet de sensibilisation à la nature, des visites à l'écomusée de Marquèze (Landes) concernera la majorité des élèves de l'élémentaire.

Les plus petits iront, en mai également, sur le site de *trotte lapin* à Moirax près d'Agen.

Dans le prolongement autour du développement

durable associé au respect de la nature, les classes de l'élémentaire bénéficieront d'un atelier auprès de l'artiste Florencia Cairo au sein du collectif « **l'art sans limites** » à partir de déchets collectés par les parents.

L'exposition annuelle des arts visuels se tiendra à l'école élémentaire lors des olympiades de fin d'année. Des ateliers dirigés par des adultes verront s'affronter les enfants sur le thème de

« plus fort » « plus vite » « plus loin » « plus haut » dans une ambiance de partage et non de compétition.

Rebecca Dozé accomplira un service civique jusqu'à la fin de l'année.

### 3) Visite du directeur académique

M. Farid Djemmal, directeur administratif des services de l'éducation nationale (DASEN) a effectué une visite dans notre école. Il s'est réjoui des nouveaux locaux de

l'école élémentaire puis a assisté à une séance de lecture dans la classe des CP. Il a pu aussi échanger avec toute l'équipe pédagogique en présence de l'Inspectrice de l'Education d' Auch-Nord (IEN).

### 4) Aménagements

Des travaux d'occultation de certaines baies vitrées sont prévus aux différentes classes de la nouvelle école, à la salle des maîtresses ainsi qu' à la bibliothèque : stores solaires, adhésifs sur vitres.





## Nuisances sonores

*Les bruits de voisinage peuvent être source de conflits entre voisins. Pour bien vivre ensemble, toute l'année, il est recommandé à chacun de respecter ces quelques règles.*

### Usage d'appareils bruyants

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse, ...) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

### Tapage nocturne

Le tapage nocturne est constaté lorsqu'un bruit répétitif, intensif, qui dure dans le temps, intervient entre 22h et 7h. Il peut être causé par :

- Des individus (cri, chant, ...)
- Des bruits de machines (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, ...)
- Des animaux domestiques (abolements...)

En journée, le bruit peut également causer un trouble anormal de voisinage et être considéré comme une nuisance dans certains cas.

## INTERCOMMUNALITÉ

# L'Office de Tourisme et le Pays d'Art et d'Histoire Grand Auch cœur de Gascogne

## NOUVEAUTÉ !

*Le 22 mai dernier, l'office de tourisme Grand Auch Cœur de Gascogne, en partenariat avec la Mairie de Castéra-Verduzan, a procédé à la mise en place de deux écrans d'informations : un à la Mairie et un au bureau d'information de l'office.*

L'objectif est de pouvoir mieux valoriser le riche programme de fête et de manifestations sur le secteur tout en apportant des informations pratiques : horaires d'ouverture, météo, etc.

Actuellement en phase de test et d'optimisation, le dispositif se connectera automatiquement à la base de données alimentée par l'office de tourisme. Tout un chacun pourra signaler des événements à venir en utilisant le formulaire que l'on trouve à cette adresse :

<https://www.auch-tourisme.com/espace-pro/signaler-une-manifestation/> (valide à partir de juillet 2024)

Les informations sous forme de flyer en format .PDF ou

JPG peuvent aussi être envoyées à l'adresse suivante : [castera.site@orange.fr](mailto:castera.site@orange.fr).

Le Pays d'Art et d'Histoire :

N'hésitez pas à consulter le site avec toutes les nouveautés :

<https://www.grandauch.com/actus-pays-d-art-et-d-histoire>

Découvrez Auch en famille, en utilisant ce nouveau livret découverte ludique



JUILLET-SEPTEMBRE 2024

# Les soirs d'été

DE GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE.

**ANTRAS**  
Cluedo géant

**PEYRUSSE-MASSAS**  
Spectacle de danse

**PUYCASQUIER**  
Théâtre

**BIRAN**  
Ciné plein air

**CRASTES**  
Ciné plein air

**AUCH**  
Ciné plein air

**LAHITTE**  
Théâtre

**PAVIE**  
Concert Jazz

**PESSAN**  
Visite guidée

*Spectacle, concert, randopatrimoine...*  
Une programmation culturelle  
sur tout le territoire !

PLATESV-D-2024-002484 ou L-D-24-2484

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

**ga**  
CŒUR  
DE  
GASCOGNE  
**grand  
AUCH**

# Au programme :

## MERCREDI 3 JUILLET

21h - VISITE NOCTURNE à Lavardens

## MERCREDI 10 JUILLET

21h - VISITE NOCTURNE à Pavie

22h - CINÉ PLEIN AIR «Yannick» **GRATUIT**

à Castillon-Massas

## MERCREDI 17 JUILLET

21h - VISITE NOCTURNE

à Montaut-les-Créneaux

22h - CINÉ PLEIN AIR «Nous, les Leroy»

à Auch-La Boubée **GRATUIT**

## VENDREDI 19 JUILLET

21h - CLUEDO «Dernier voyage à Antras»

Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme Grand Auch Cœur de Gascogne. Lieu de RV communiqué lors du retrait des billets.

## SAMEDI 20 JUILLET **GRATUIT**

19h - SPECTACLE «La Grande adhésion»

Cie Les copines de Serge, théâtre burlesque / clown à Lahitte (dans la cour de l'école)

## MERCREDI 24 JUILLET

21h - VISITE NOCTURNE à Pessan

## MERCREDI 24 JUILLET **GRATUIT**

22h - CINÉ PLEIN-AIR «Kung-Fu Panda 4»

à Auterrive

## JEUDI 25 JUILLET

9h - RANDOPATRIMOINE le long du chemin

de Saint-Jacques à Montégut

Chaussures de marche vivement conseillées.

## MERCREDI 31 JUILLET **GRATUIT**

22h - CINÉ PLEIN-AIR «Bob Marley»

à Crastes

## MERCREDI 31 JUILLET

21h - VISITE NOCTURNE

à Ordan-Larroque

## MERCREDI 7 AOÛT **GRATUIT**

21h - VISITE NOCTURNE à Castelnau-Barbarens

22h - CINÉ PLEIN-AIR «Une année difficile»

à Jegun

## JEUDI 8 AOÛT

9h - RANDOPATRIMOINE le long du chemin

de Saint-Jacques à Montégut

Chaussures de marche vivement conseillées.

20h30 - SPECTACLE «A moi de jouer!»

Cie gilles Bouillon, théâtre

à Puycasquier

**GRATUIT**

## VENDREDI 9 AOÛT

21h - CLUEDO «Dernier voyage à Antras»

Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme Grand Auch Cœur de Gascogne. Lieu de RV communiqué lors du retrait des billets.

## MERCREDI 14 AOÛT

22h - CINÉ PLEIN-AIR «Un métier sérieux»

à Biran **GRATUIT**

21h - VISITE NOCTURNE à Pavie

## MERCREDI 21 AOÛT

18h30 - VISITE NOCTURNE à Ordan-Larroque

21h45 - CINÉ PLEIN-AIR «Migration» **GRATUIT**

à Ordan-Larroque

## SAMEDI 24 AOÛT **GRATUIT**

19h - SPECTACLE «Dans la boucle»

Cie Carré Blanc, danse

à Peyrusse-Massas

## MERCREDI 28 AOÛT

21h - VISITE NOCTURNE à Pessan

21h45 - CINÉ PLEIN-AIR «Un p'tit truc en plus»

à Auch-La Boubée **GRATUIT**

## VENDREDI 30 AOÛT **GRATUIT**

20h45 - CONCERT

«Ton Ton Salut Jazz Unit 5tet» Jazz

à Pavie

## VENDREDI 6 SEPTEMBRE

21h - VISITE NOCTURNE à Montaut-les-Créneaux

## MERCREDI 11 SEPTEMBRE

21h - VISITE NOCTURNE à Lavardens

## VENDREDI 13 SEPTEMBRE

21h - VISITE NOCTURNE à Castelnau-Barbarens

+ d'infos sur [www.grand-auch.com](http://www.grand-auch.com)

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

ga  
CŒUR  
DE  
GASCOGNE  
grand  
AUCH



## Quelle année pour les Piranhas !!!

**CHAMPIONS DU GERS !**

**MONTÉE EN PRÉ-NAT ! POUR LES SG1**

**MONTÉE EN PRÉ-RÉGION ! POUR LES SF1**

### Faisons place aux jeunes !

Lors du week-end des Trophées, les équipes U13M et U15M (en entente avec Jégun) étaient en finale. Les U13 sortent vainqueurs et les U15 s'inclinent. Bravo pour la participation !

Aussi, un U11 a participé à la finale du TMC. Bravo Atilio !  
Petit retour sur la saison : cette année, nous avons un groupe d'U7, 2 groupes d'U9 et un groupe d'U11, qui ont participé à des rencontres à différents moments dans l'année, sous forme de championnats ou simplement d'événements pour les plus petits. Aussi, il y avait une équipe U13 F qui a passé une année compliquée avec une seule victoire. Une équipe U18F a évolué à Réjau-mont avec une place en milieu de tableau en cette fin de saison.

### Prochains rdv :

Le 23 juin pour la Family Cup et le 5 juillet pour l'AG.

### Remerciements :

L'ACR remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour que cette année soit belle ! Elle le fût !

Merci aux partenaires, aux parents, aux enfants, aux joueurs, aux dirigeants, au pôle animation !

Merci à ceux qui ont été présents et qui ont fait du bruit dans les arènes de Valence pour la finale de la coupe du Gers ! Quelle fête ! Cette victoire restera gravée dans les mémoires !

**!!! GO PIRAHNAS GO !!!**

Quelques photos des équipes jeunes.



Les U15 M



Les U7



Les U9



Les U11 à Tarbes avec Milo et Mattéo



Les U13F

## Amicales des Sapeurs Pompiers

Castéroises, Castérois,

Tout d'abord, je vous remercie au nom de tous les amicalistes des Sapeurs-Pompiers pour votre accueil chaleureux et votre générosité au moment de la traditionnelle tournée des calendriers.

Je rappelle que ces dons ont pour but d'apporter à tous les membres, une aide immédiate en cas d'accident, de maladie ou de décès, d'organiser des festivités et de participer à des manifestations sportives, ainsi qu'à la vie du centre de secours.

Comme chaque année nous organisons « les portes ouvertes » du centre de secours qui aura lieu le samedi 13 juillet, l'amicale mettra tout en œuvre pour que vous passiez avec nous un moment agréable !!

Et bien entendu nous organiserons la 3<sup>ème</sup> édition « soirée Beaujolais », qui aura lieu le vendredi 22 novembre, une soirée automnale qui nous permettra de se réunir autour d'un bon plateau de fromage et charcuterie, accompagné d'un petit verre, dans une ambiance festive !

Sadia EL FERGOUGUI

Présidente de l'amicale des Sapeurs-Pompiers



## Nature et Patrimoine au Castéra

*Un projet mené avec Grand Auch voit le jour le 25 mai 2024.*

Voici quelques années, la municipalité d'Auch avait souhaité créer une structure permettant de favoriser la rencontre, l'expression ; ainsi est née l'association **IMAJ'**. Imaj' propose une opération : **Déclic**, c'est un marathon photo dont le but est d'encourager le regard vers le patrimoine local dans toutes ses composantes. Pour sa quatorzième édition, la commune du Grand Auch choisie est Castéra-Verduzan, avec l'accord de la municipalité et l'appui de Nature et Patrimoine au Castéra ce qui rentre tout à fait dans son champ d'action.

Le 25 mai 2024 le rendez-vous est fixé sous la halle à partir de 9 h pour les inscriptions autour d'un café, ou autre boisson. Quatre groupes devraient être constitués, chacun sous la conduite d'un guide : deux guides d'Auch deux de notre association. Quatre sites ont été retenus : cœur du village, Vieux Castéra, Verduzan et le lac. Chacun des guides prendra en charge les visiteurs d'un lieu. Les participants ont la possibilité de présenter deux photos par thème, ces photos seront classées et exposées. Le déroulement prévu :

A 9h45 un responsable présentera les thèmes.

A 10 h départ des groupes

Déjeuner à 13 h offert par la mairie, casse-croûte rapide préparé par nos soins

14 h départ des groupes

17 h clôture.

Une occasion de plus de faire connaître les atouts touristiques de notre commune.



D'autre part, dans le cadre du **budget participatif pour 2024**, nous présentons avec le club de football de Castéra-Verduzan la poursuite du projet initié l'an passé : la mise en place d'un parcours de santé/bien-être. Ce sera la seconde tranche.



## Football Club Castéra Verduzan

Rue de la Guinguette 32140 Castéra Verduzan  
Tél : 05 62 68 18 50  
Secrétaire **Philippe GAY** : 06 74 26 19 90  
Email : sarthe.32@gmail.com  
Site : <http://fc-castera-verduzan.footeo.com>

Voilà une nouvelle saison qui sera terminée à la lecture de ces quelques lignes. Un exercice sportif qui aura été encore très très long, ayant débuté fin juillet 2023 pour se clôturer fin mai, avec, encore une fois, de nombreux matchs reportés en raison des conditions météo. De plus les nombreux blessés dans le groupe senior mais aussi quelques péripéties administratives et autres décisions étrangères au club ont encore plus compliqué la saison sportive.

### Groupe senior

Une saison très compliquée malgré un effectif conséquent pour le niveau départemental ou les deux équipes ont connues des « fortunes » diverses pour les raisons évoquées plus haut, mais aussi par un manque d'investissement d'une partie de l'effectif. Dommage, car la qualité était bien présente, mais cela n'a pas suffi pour soutenir le noyau dur du groupe. Au final, des résultats en adéquation avec les conditions évoquées qui ne laisseront que de la frustration, voire de la déception malgré l'excellent travail et l'implication du nouvel encadrement composé de Lilian DARIES, Thibaut EON, Serge MOULEDOUS, Diégo LACOMBE, Nicolas MORLAIX et Cédric MOULDEOUS.

Nous espérons que la saison à venir sera tout autre et que le FCCV se donnera les moyens de jouer les hauts de tableaux dans les différentes compétitions. A noter que la communication a déjà débuté pour renforcer notre effectif.

### Ecole de football

Le club est à la recherche de bénévoles pour les différents encadrements. Alors n'hésitez pas à nous contacter !

### Formation

Le club félicite Fabien DALLA MARIA et Nolan PROUST qui, après formation, ont réussi leur examen pour arbitre. Une fonction qui n'est pas tous les jours facile au vu de certains comportements. Ils sont jeunes arbitres et cet engagement mérite le respect.

### Extra-sportif

A l'inverse du sportif, l'extra sportif a été encore intense et riche en événements. Avant de clôturer cette saison, le club a organisé un repas en février, une soirée « fériá », le concert événement du 1er juin

grâce au casino et à la mairie, mais aussi la traditionnelle vente de vin, la vente de calendriers et autres animations internes au club.

Dans le même temps, des travaux ont été réalisés au niveau du club house permettant de lui redonner un « look » et cela grâce à un partenaire privé mais aussi à la mairie. C'est ainsi que le carrelage, la peinture, l'éclairage et le faux plafond sont ou seront refait. Un grand merci à tous les bénévoles s'étant retroussés les manches pour donner aux licenciés et visiteurs un lieu « de vie » plus agréable. D'autres travaux seront aussi réalisés dans les vestiaires.

La suite de l'année sera encore chargée pour les fêtes locales du 15 au 19 août, avec un programme encore très attractif. Tournoi de foot à 5 le 15 août, des repas tous les soirs avec animation musicale, bandas le samedi 17, vide grenier le dimanche matin 17 et concert grâce au casino le soir et en octobre la 3<sup>e</sup> Journée Nature. Voilà un petit aperçu du programme. A ces dates, sont aussi déjà prévue la rentrée sportive pour l'école de football avec les deux journées d'accueils du 6 et 14 septembre pour les enfants à partir de 5 ans.

### Divers

Durant cette saison nous avons rencontrés à 4 reprises le Président du District du Gers de Football Claude REQUENA, dont une fois lors de notre comité directeur ce qui a permis de faire un tour d'horizon des dossiers internes et départementaux. A ce jour, le Comité Directeur est composé de 23 membres avec deux nouveaux arrivants Sylvain CAUX et Olivier GARCIA. Des places sont toujours disponibles, alors si vous voulez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

L'ensemble du club félicite l'ACR pour les excellents résultats des différentes équipes et les remercie pour le soutien apporté au bord du terrain.

Des remerciements aussi au casino pour la confiance témoignée concernant l'organisation du concert du 1er juin et les différentes animations.

Des remerciements à la municipalité et les diverses collectivités pour leur soutien aussi financier que matériel.

Des remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre, mais sans qui rien ne serait possible.



## Association Musicoli

**T**out au long de l'année, les bénévoles de Musicoli ont proposé des rassemblements pour les Castérois et ses alentours, pour petits et grands.

Au mois d'octobre un apéro/concert a été organisé afin de présenter la nouvelle équipe.

En Janvier et Mars, deux Jam sessions ont eu lieu, dans le but de recruter des élèves pour l'ouverture d'une classe de musiques latines.

Nous en profitons pour lancer un appel à candidatures afin de compléter notre groupe actuel. Nous contacter pour plus de renseignements.

En Mars, un stage d'initiation à la percussion brésilienne (enfants et adultes) a été programmé, celui-ci était ouvert aux adhérents et non adhérents.

Fin avril, un stage de Chorale a été réalisé également pour les enfants et adultes.

Notre objectif était de proposer une initiation au chant choral, car dès septembre, l'association a pour but de constituer une chorale intergénérationnelle.

Nous terminerons l'année, avec notre traditionnelle audition. Celle-ci permet à nos élèves de montrer le travail effectué, toute l'année.

Elle aura lieu le 22 juin à 17h00 à la mairie de CASTERA-VERDUZAN. Elle sera suivie d'un repas/concert salsa.



L'équipe de Musicoli sera présente au forum des associations de Castéra-Verduzan pour les inscriptions de la rentrée 2024/2025.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir des informations sur les cours proposés, sur la vie de notre association, ou toutes autres questions.

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook "Musicoli".

Pour finir, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont voté pour nous lors du budget participatif 2024.

A Très bientôt,

L'équipe de Musicoli.

# Calendrier DES MANIFESTATIONS

## JUILLET

### Vendredi 5

- FT "La Belle Epoque"  
21h Concours de Pétanque
- AG basket

### Samedi 6

- 14h : Courses Hippiques
- Parc Concert Casino (Black Limousine)

### Dimanche 7

- 16h Parc 3ème Age  
Théâtre plein Air (ou le 21/07)

### Vendredi 12

- FT "La Belle Epoque"  
21h Concours de Pétanque

### Samedi 13

- Pompiers : Journée porte ouverte (Caserne) + Repas

### Dimanche 14

- 14h : Courses Hippiques  
21h : repas dansant à l'hippodrome  
Foyer Parc 12h Concert apéritif/tapas  
14h30 concours de pétanque

### Mercredi 17

- Camping Concert/repas

### Vendredi 19

- FT "La Belle Epoque"  
19h30 Initiation Salsa  
21h Concours de Pétanque

### Samedi 20

- Parc Théâtre/ou cirque
- Foyer Parc  
Journée Gasconne  
12h Repas  
16h00 Jeux Gascons  
22h00 Cinéma plein Air

### Dimanche 21

- 16h Parc 3ème Age  
Théâtre plein Air (ou le 21/07)

- Camping Concert

### Mercredi 24

- Camping DJ/repas
- Hippodrome Concours élevage chevaux

### Vendredi 26

- FT "La Belle Epoque"  
21h Concours de Pétanque

### Samedi 27

- DJ Base de Loisirs + repas
- 20h Casino Concert ?

### Dimanche 28

- Camping Concert
- Hippodrome  
Vide Genier

### Mercredi 31

- Camping DJ/repas

## AOÛT

### Vendredi 2

- FT "La Belle Epoque"  
21h Concours de Pétanque

### Samedi 3

- 21h : Parc concert  
Casino (Baron Trio)

### Dimanche 4

- Camping Karaoké
- Bidache REPAS à LA Ferme

### Mercredi 7

- Camping DJ/repas

### Vendredi 9

- FT "La Belle Epoque"  
21h Concours de Pétanque

### Samedi 10

- 21h : Parc concert  
Casino (Myosotis)

### Dimanche 11

- Camping Concert

### Lundi 12

- 14h : Courses  
Hippiques + escargots

### Mercredi 14

- Camping Concert/repas

### Vendredi 16 au Lundi 19

- Fête locale

### Dimanche 18

- Camping Concert

### Lundi 19

- 14h : Courses Hippiques

### Mercredi 21

- Camping Concert/repas

### Vendredi 23

- FT "La Belle Epoque"  
19h30 Initiation Salsa  
21h Concours de Pétanque

### Samedi 24

- 21h : Concert Casino  
(Lydie Arbogast)

### Dimanche 25

- Camping Concert

### Vendredi 30

- FT "La Belle Epoque"  
21h Concours de Pétanque

### Samedi 31

- 20h Parc concert Casino

## SEPTEMBRE

### Vendredi 6

- FT "La Belle Epoque"  
21h Concours de Pétanque

### Dimanche 8

- Forum associations

### Vendredi 13

- Foyer Week end de cloture  
21h Concours de Pétanque

### Samedi 14

- 20h Concert "Gypsy"+ crêpier

### Dimanche 15

- Parc Foyer 12h Concert (Les Poinçonneurs)  
Dégustation Huitres

### Dimanche 22

- 14h : Courses Hippiques

## OCTOBRE

### Mardi 1

- FNACA Mairie AG  
Départementale (ou le 08/10)

### Lundi 7

- 14h : Courses Hippiques

### Dimanche 13

- Foot Journée Nature

### Lundi 14

- 14h : Courses Hippiques

### Vendredi 18

- Repas loto (interne)  
3e âge mairie

## NOVEMBRE

### Dimanche 3

- 15h loto des Commerçants

### Vendredi 22

- Pompiers : Soirée Beaujolais (Mairie)

## DÉCEMBRE

### Samedi 7

- 19h Commerçants : Soirée de Noël

### Vendredi 13

- 15h Mairie  
3e âge Gouter de Noël

Liste non exhaustive  
Mise à jour le 29/03/2024

Tous les jeudis de juillet et août - barbecue au camping en soirée

# **Associations, Sociétés, et Clubs Castérois**

## **ACR Basket**

Co-Pdt Mme Aurélie bergamo et Marie Pierre  
De Prada - 06.07.41.27.42 -  
acr.basket@gmail.com  
facebook.com/avenir.castera-rejaumont

## **Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Sadia El-Fergougui  
amicale.castera@sdiss32  
facebook.com/Amicale-des-sapeurs-pompiers-  
de-Castera-Verduzan-103266738332706

## **Association des Parents d'Elèves**

Pdte Aurélie Laffargue - Rue de la  
Guinguette - Castera-Verduzan -  
06.03.08.39.23 - apecastera@gmail.com  
facebook.com/ApeCasteraVerduzan

## **Club Beau Soleil**

Pdt Bernard Lemant - 3 promenade  
de l'Auloue- 06.47.13.18.99  
club-beausoleil32@gmail.com

## **Commerçants et Artisans**

Pdte Camille Portal - 07.60.51.58.35  
commercants.artisans.cv@gmail.com  
facebook.com/Association-des-commerçants-  
et-artisans-de-Castera-Verduzan-  
109755861535602

## **Crèche « A Petits Pas »**

Célia et Sarah Bourdieu -  
4 place du 8 juillet -Castéra-Verduzan  
05.62.68.83.81  
facebook.com/A-epitits-pas-101129715077152/

## **DFM 930**

Pdte Valérie Bauer - 1 Rue des Ecoles  
Castéra-Verduzan - 05.62.29.14.20  
dfm930@orange.fr - Site : dfm930.com  
facebook.com/DFM930

## **F.N.A.C.A.**

Amicale des Anciens Combattants :  
Pdt Jean-Claude Lapeyre - 05.62.68.13.21

## **Football Club Castéra-Verduzan**

Co-Pdt Claude Kaufmann et Jean-Jacques  
Rinaldi - 12 Rue des Ecoles - Castéra-Verduzan  
05.62.68.15.71 - 06.07.12.60.53  
fc.casteraverduzan.com  
Site : fccastera-verduzan-footeo.com - face-  
book.com/fccv.castera

## **Foyer des Jeunes**

Pdte Fanny Kaufmann - 06.78.50.38.89  
foycastera@yahoo.fr  
facebook.com/foyerdesjeunes.casteraverduzan/

## **La Petite Pierre**

Pdt Guillaume Fievet - Chemin des Roses -  
32360 Jegun - 05.62.68.19.00  
contacpetitepierre@free.fr  
Site : petitepierre.net  
facebook.com/lapetitepierre32/

## **Les Chevaux de Sport de Gascogne**

Pdte Marie-Pierre Sisquille  
A Jouetard 32410 Castera-Verduzan  
06.80.88.13.06

## **Miss Gers**

Pdte Laura Pelos - comitemissgers@yahoo.com  
6 facebook.com/Miss-Gers-1549634208593966

## **Musicoli**

Pdte Christelle Lamarque-Pedeboy -  
06.79.97.16.70 - clp1682@gmail.com

## **Nature et Patrimoine au Castéra**

Pdt Michel Sauton  
Courriel : natpat@gmail.com  
Site : nature-et-patrimoine-au-castera.com

## **Saint-Hubert Castéroise**

Pdt Francis Lafite - 3 promenade de l'Auloue -  
Castéra-Verduzan  
06.86.90.42.55

## **Société Hippique**

Pdt Joël Barrao - BP1 Castéra-Verduzan  
Site : hippodrome-castera-v.fr  
facebook.com/hippodromedecasteraverdu-  
zan/

## **Tanche Castéroise**

Pdt Eric Pallarès - 3 promenade de  
l'Auloue Castera-Verduzan  
06.40.43.86.52

# Numéro Utiles

## **Mairie :**

Secrétariat : 05 62 68 13 11 -  
Courriel : mairie.castera@wanadoo.fr

## **Eau - Assainissement - Déchets :**

Trigone 05 62 61 25 15  
www.trigone-gers.fr

**Ecoles :** élémentaire 05 62 68 13 35  
maternelle 05 62 68 76 32

## **Cantine :** 05 62 29 32 71

Courriel : cantine.castera32@gmail.com

## **Crèche :** 05 62 68 83 81

Facebook : « A-petits-pas »

## **Centre de loisirs « La Boitamôme » :**

05 62 68 19 86  
Courriel : alsh.castera-verduzan@grand-auch.fr

## **Base de loisirs :** 05 62 68 10 43

Courriel :  
baseloisircasteraverduzan@gmail.com

## **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

## **Médiathèque / Bibliothèque :**

Resp. M. AGRAS F - biblio.castera@gmail.com

## **Office de Tourisme Grand Auch Cœur de Gascogne :** Accueil : 05 62 68 10 66

Courriel : castera-v@auch-tourisme.com

## **Etablissement Thermal :**

05 62 68 00 00 -  
Courriel : thermes-castera@cg32.fr -  
www.thermes-gers.com

## **DFM 930 :** 05 62 29 14 20

Courriel : dfm930@orange.fr

**Groupe Médical :** Dr Garcia J.Michel et  
Dr Agathe Merlin - 05 62 68 11 33

**Médecin :** Dr GALLARDO Claude  
05 62 68 13 18

## **Pédicure / Podologue :**

Hélène HARELLE - 05 62 06 16 31

**Cabinet Infirmier :** ROMAIN Delphine &  
BAUMGARTH Marie - 06 07 27 23 94

## **Pharmacie :**

Dr ALBARET Caroline : 05 62 68 13 20

## **Kinésithérapeute :**

VIGNAUX Camille : 05 62 68 14 25

## **Vétérinaire :**

Dr ARILLA Marion : 05 62 68 80 05  
Courriel : veterinairedemesples@gmail.com  
www.facebook.com/veterinairecastera

## **EHPAD : « La Villa Castéra »**

05 62 28 78 00  
www.korian.fr/maison-retraite/ehpad-korian-  
villa-casteracastera-verduzan-32410

## **Ambulance-Taxi Soubiron :**

M. COUTENS - 05 62 68 14 00

## **Taxi : Entreprise Benoît**

05 62 28 56 02 a Poste : 05 62 68 13 29

## **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

## **Paroisse Saint-Pierre-Barran-Jégun :**

Abbé Rodrigue NGUEKAM FIANGUEU  
05 62 64 40 12  
Contact : paroisse.st.pierre32@orange.fr

## **Déchetteries :**

Valence sur Baise 06 25 92 90 49  
Jegun 06 35 47 90 91  
Vic-Fezensac 06 26 78 47 39 - 06 23 65 69 85  
Plans d'accès et horaires sur page  
accueil : www.castera-verduzan.com -  
« Information sur les déchets »

## **SICTOM :** Condom 05 62 68 22 70

Site internet : sictomcondom.com



Mairie de CASTERA-VERDUZAN (32410)

Tél. : 05 62 68 13 11

[www.castera-verduzan.com](http://www.castera-verduzan.com)

